

Droits formels / droits réels : améliorer le recours aux droits sociaux des jeunes

Déclaration du groupe de la coopération

Beaucoup de jeunes expriment de réelles inquiétudes, parce qu'ils cumulent un nombre conséquent de difficultés : le système scolaire français exclut trop souvent, l'entrée dans la vie active est de plus en plus laborieuse, les dépenses de santé pèsent sur les étudiants ; de plus, les jeunes sont les principales victimes de la flambée des prix de l'immobilier et au final, ils représentent la moitié des personnes pauvres en France. Ces inquiétudes font écho au sentiment de déclassement, à la panne de l'ascenseur social, exprimée par beaucoup de parents.

En même temps, il convient de porter un regard différencié sur cette génération, car si beaucoup de jeunes cumulent des difficultés, ils ne constituent pas pour autant une génération homogène. Cette pauvreté est d'abord la conséquence du bas niveau de revenu des parents, dû en particulier au chômage souvent de longue durée ou à la précarité de leurs emplois : un tiers des enfants pauvres vivent dans un foyer où aucun parent ne dispose d'un emploi.

Pour le groupe de la coopération, il faut faire de l'emploi et de l'insertion professionnelle des jeunes un enjeu national, en bâtissant de véritables parcours d'insertion basés sur un accompagnement efficace du jeune ; l'avis propose plusieurs pistes intéressantes. L'emploi constitue en effet la meilleure voie d'accès à l'indépendance. Les 17 % des jeunes qui quittent le secondaire sans diplôme ni formation, constituent l'embryon des personnes qui demeureront en difficulté d'insertion tout au long de leur vie. Il faut cibler une politique et des moyens sur les 150 000 jeunes qui sortent chaque année du système scolaire sans qualification et souvent dans les quartiers les plus en difficulté. Il faut, également, accompagner tout particulièrement les jeunes en rupture familiale, car la famille, sous des formes diversifiées, constitue un élément structurant de notre société.

Le groupe de la coopération est également convaincu qu'il faut investir dans le formidable vivier de talents que représente la jeunesse ; par exemple, en facilitant l'accès aux crédits bancaires pour les jeunes entrepreneurs. La création ou la reprise d'activité constitue une autre voie d'accès au monde du travail. Les défis à relever pour les prochaines années offrent des opportunités alors que 700 000 chefs d'entreprises partiront à la retraite d'ici dix ans.

Le groupe de la coopération a été sensible au risque que certaines préconisations favorisent l'assistanat au détriment d'une démarche entrepreneuriale. Toutefois, l'avis propose un certain nombre de pistes de réflexion qu'il conviendra d'approfondir, en particulier concernant leur financement dans une période de crise des finances

publiques, et la nécessaire remise à plat des multiples dispositifs déjà en place. Le groupe de la coopération a partagé son vote.